



LE 17 JANVIER 2022

CONSIDÉRANT que le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours, et ce, conformément à la *Loi sur la santé publique*;

CONSIDÉRANT que l'état d'urgence sanitaire a été prolongé par différents décrets et qu'il est toujours effectif, à ce jour;

CONSIDÉRANT l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence (ZOOM).

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue par voie de visioconférence (ZOOM), le lundi 17 janvier 2022 à 19 h 30, à laquelle sont présents :

M. Pierre Renaud, maire
Mme Nancy Pelletier, conseillère #1
M. Christian Blouin, conseiller #2
M. Michel Auger, conseiller #3
M. Serge Simard, conseiller #4
M. Michel Beaumont, conseiller #5
Mme Michèle Abdelnour, conseillère #6

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

10038-170122 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.

- . Rapport des permis décembre 2021
- . Rapport annuel des permis 2021
- . Dépôt des formulaires DGE-1038 de tous les candidats à l'élection du 7 novembre 2021

10039-170122 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2021 (19 H 30)**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021 (19 h 30).

10040-170122 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2021 (20 H)**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021 (20 h).

10041-170122 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Journal des chèques 2102314 – 2102394	757 415,85 \$
Journal des chèques 2102395 – 2102416	228 601,69 \$
Journal des chèques 2102417 – 2102459	61 735,85 \$
Journal des chèques 2200001 – 2200002	790 505,15 \$
Journal des chèques 2200003 – 2200038	77 766,56 \$
Journal des chèques 2200039 – 2200051	225 185,68 \$

10042-170122 **ADOPTION DU RÈGLEMENT 1272**

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 13 décembre 2021;

ATTENDU qu'aucune modification n'a été apportée audit projet de règlement ;

ATTENDU que le maire mentionne que le présent règlement a pour objet l'adoption des divers taux de taxes, de la ratification et des compensations pour l'année 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 1272.

10043-170122 **DÉCÈS DE M. FERNAND POULIN (DON 150 \$)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'offrir nos plus sincères condoléances à la famille de M. Fernand Poulin, ancien employé de la Ville et d'entériner le don de 150 \$.

10044-170122 **CADETS – SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'autoriser Roch Lemieux, directeur général à faire les démarches auprès de la Sûreté du Québec pour l'engagement de 2 cadets et d'autoriser le paiement représentant une somme approximative de 10 000 \$ soit 50% des coûts partagés avec la Sûreté pour un contrat de 400 heures.

10045-170122 **ENTENTE AVEC GESTION 11275 INC.**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser le maire et la greffière à signer l'entente avec Gestion 11275 Inc. concernant le chemin de contournement de la rue de la Falaise.

10046-170122 **ENTENTE AVEC 9282-4200 QUÉBEC INC.**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser le maire et la greffière à signer l'entente avec 9282-4200 Québec Inc. concernant le chemin de contournement de la rue de la Falaise.

10047-170122 **MANDAT À TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT – VÉHICULE RÉCRÉATIF**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement de mandater la firme « Tremblay, Bois, Mignault » à prendre toutes les procédures nécessaires au retrait du véhicule récréatif.

10048-170122 **PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'accepter le projet d'aménagement paysager et d'autoriser la participation financière au montant de 200 \$ sur production des pièces justificatives.

10049-170122 **PROJET DE MODIFICATION EXTÉRIEURE (250, RUE ST-ÉMILE)**

ATTENDU que les propriétaires de l'immeuble en construction sis au 250, rue St-Émile ont déposé les plans pour réduire les dimensions des fenêtres et pour enlever un puits de lumière en façade principale;

ATTENDU qu'en vertu du Règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 5 du chapitre 3, le projet de modification extérieure est assujéti à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères énoncés;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les documents déposés du projet en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que les modifications proposées respectent le style architectural du bâtiment;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'approuver le projet de modification extérieure qui consiste à diminuer les dimensions des fenêtres et à enlever un puits de lumière en façade principale suivant les documents joints à la recommandation 21-90 du CCU du 14 décembre 2021.

10050-170122 **PROJET DE CONSTRUCTION – SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ (20, RUE DE L'ANSE)**

ATTENDU que les propriétaires du lot 4 459 866, ont déposé des nouveaux plans révisés en date du 15 novembre 2021 pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée dans le développement domiciliaire Seigneurie de Beupré et qui aura comme adresse le 20, rue de l'Anse;

ATTENDU qu'en vertu du Règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 10 du chapitre 3, la demande de permis est assujettie à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères énoncés;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé le projet de construction en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que le projet déposé répond à l'objectif d'harmonisation de la conception architecturale du bâtiment, alors qu'elle s'intègre à l'architecture développée dans ce projet domiciliaire et répond aux critères quant au style et aux matériaux utilisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'approuver le projet de construction de la résidence unifamiliale isolée suivant les documents joints à la recommandation 21-91 du CCU du 14 décembre 2021.

Que la résolution 9895-130921 adoptée par le conseil municipal soit abrogée.

10051-170122 **PROJET D'AGRANDISSEMENT – STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (60, RUE INDUSTRIELLE)**

ATTENDU que le directeur des travaux publics de la Ville de Beupré a déposé les plans préparés par l'architecte Diane Gervais en date du 15 novembre 2021 pour une demande de permis pour l'agrandissement de la station de traitement des eaux usées dans le cadre du remplacement des UV de l'usine;

ATTENDU que l'agrandissement projeté est situé dans la partie arrière de l'usine;

ATTENDU qu'en vertu du Règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 14 du chapitre 3, le projet d'agrandissement du bâtiment est assujetti à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères énoncés;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé le projet d'agrandissement de l'usine en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que l'agrandissement proposé s'harmonise à l'architecture du bâtiment existant, tant au niveau de la volumétrie, des matériaux, des coloris et des détails d'ornementation et répond aux objectifs et aux critères énoncés.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'approuver le projet d'agrandissement de l'usine dans le cadre du remplacement des UV suivant les documents joints à la recommandation 21-92 du CCU du 14 décembre 2021.

10052-170122 **ADOPTION DU RÈGLEMENT 1273 SUR LES APPAREILS DE CHAUFFAGE À COMBUSTIBLE SOLIDE**

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 13 décembre 2021;

ATTENDU qu'une modification a été apportée à l'article 2 en supprimant « existant ou »;

ATTENDU qu'une modification a été apportée à l'article 3 en retirant le sous-paragraphe 5 intitulé : un foyer décoratif ou d'ambiance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 1273.

10053-170122 **EMBAUCHE D'UN MÉCANICIEN OPÉRATEUR**

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a analysé l'ensemble des candidatures reçues et a convoqué 3 personnes en entrevues et que 3 personnes se sont présentées;

CONSIDÉRANT que suite aux entrevues les membres du comité recommandent unanimement la candidature de M. William Morel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

- Que M. William Morel soit engagé à titre de mécanicien opérateur;
- Que la date de début d'emploi soit le ou vers le 7 février 2022;
- Que le salaire corresponde à l'échelon 4;
- D'autoriser M. Pierre Renaud, maire et M. Roch Lemieux, directeur général à signer le contrat de travail.

10054-170122 **APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CASERNE INCENDIE**

CONSIDÉRANT que la Ville de Beauré désire obtenir des offres pour la construction d'une nouvelle caserne incendie;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres et l'estimation des coûts;
- b) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres public avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

10055-170122 **APPEL D'OFFRES POUR LA MISE À NIVEAU DU SYSTÈME UV – STATION D'ÉPURATION**

CONSIDÉRANT que la Ville de Beauré désire obtenir des offres pour la mise à niveau du système UV de la Station d'épuration;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

- c) d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres et l'estimation des coûts;
- d) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres public avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

10056-170122 **DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL L'ALTITUDE – RÉCEPTION PROVISOIRE DES OUVRAGES**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux et/ou Mme Johanne Gagnon à signer le certificat de réception provisoire des ouvrages relativement au projet « l'Altitude – rues de la Colline et du Belvédère ».

10057-170122 **DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL L'ALTITUDE – OUVERTURE DES RUES DE LA COLLINE ET DU BELVÉDÈRE**

ATTENDU que le conseil désire décréter l'ouverture des rues de la Colline et du Belvédère telles que nommées par la résolution 9785-070621;

ATTENDU que les assiettes des rues seront cédées à la Ville par contrat notarié;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que le conseil décrète, conditionnellement à la cession desdites rues, l'ouverture des rues suivantes :

- rue de la Colline (lot 6 360 039)
- rue du Belvédère (lot 6 360 020);

10058-170122 **PRIMADA 2021 – INSTALLATION D'UN ASCENSEUR AU CENTRE COMMUNAUTAIRE PROJET 2021466**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement que :

- a) Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;
- b) La Ville a pris connaissance du Guide du PRIMADA et s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;
- c) La Ville s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

- d) La Ville assumera tous les coûts non admissibles au PRIMADA associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;
- e) D'autoriser le directeur général, M. Roch Lemieux, à signer tous les documents nécessaires;
- f) La dépense sera payable à même le surplus accumulé de l'année en cours ou le surplus accumulé.

10059-170122 **P.E. PAGEAU inc. - RÉCEPTION PROVISOIRE PARTIELLE (TERRAIN TENNIS ET PATINOIRE)**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'entériner le certificat de réception provisoire partielle pour le terrain de tennis et la patinoire signé par M. Gilles Carrier, directeur du service des loisirs le 16 décembre 2021.

10060-170122 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENSEMENCEMENT POUR UNE RELÈVE À LA PÊCHE 2022-2023**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser M. Gilles Carrier à signer tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière pour l'ensemencement pour une relève à la pêche 2022-2023 auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre de Beupré en pêche.

10061-170122 **AFFICHAGE D'UN POSTE DE CHEF D'ÉQUIPE – ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser l'affichage d'un poste de Chef d'équipe entretien des bâtiments.

10062-170122 **AFFICHAGE DE 2 POSTES DE PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'autoriser l'affichage de 2 postes de préposés à l'entretien des bâtiments.

10063-170122 **LETTRE D'ENTENTE SALAIRE CHEF D'ÉQUIPE LOISIRS**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général à préparer et signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat des employés municipaux de la Côte-de-Beaupré (CSN) concernant la demande de modification salariale de Mme Diane Pelletier à titre de chef d'équipe loisirs.

10064-170122 **LETTRE D'ENTENTE SALAIRE PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN MÉNAGER**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général à préparer et signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat des employés municipaux de la Côte-de-Beaupré (CSN) concernant la demande de modification salariale de Mme Chantal Desbiens à titre de préposée à l'entretien ménager.

10065-170122 **DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE DE M. MICHEL PERRON**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le congé sans solde de M. Michel Perron.

10066-170122 **ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU DÉPLOIEMENT D'UNE ÉQUIPE RÉGIONALE EN RECHERCHE DE CAUSE ET DES CIRCONSTANCES DES INCENDIES (RCCI) ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le maire, M. Pierre Renaud et le directeur général, M. Roch Lemieux à signer l'entente.

10067-170122 **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1274**

Monsieur le maire donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 1274 concernant l'adoption d'un nouveau code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et qui a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme. Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente. Monsieur le maire invite les citoyens qui auraient des questions à les acheminer à l'hôtel de ville.

10068-170122 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 19 h 45.

Pierre Renaud
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
Directrice générale adjointe